



Diplôme préparé : LICENCE ARTS PLASTIQUES

Stagiaire :

Tuteur Entreprise :

Tuteur Pédagogique : I. BAHRI / C. FAGNART / B. MARTIN / A. PERDRIX/M. PRESTON

Fonction :

Entreprise :

**Rappel : La CONVENTION DE STAGE PEUT ÊTRE TÉLÉCHARGÉE À PARTIR DU MOODLE où l'on peut trouver de nombreuses informations**

## STAGE

Stage de 150 heures à effectuer en 2<sup>e</sup> année de licence.

Une partie de ce stage peut être d'observation, mais le stage ne peut s'y limiter. Un engagement pratique avec un apprentissage est exigé.

En arts plastiques les stages peuvent être :

- d'assistance d'artiste
- de montage d'exposition
- d'enseignement
- de médiation
- de design graphique
- de photographie

**L'organisation du stage (nombre d'heures par semaine) est à déterminer par le tuteur et le stagiaire, lequel doit pouvoir suivre ses cours.**

### RAPPORT DE STAGE

Le rapport de stage, **15.000 signes** (annexes non comprises), comprend :

1. Partie descriptive (description de l'institution qui accueille le stagiaire, description du stage)
2. Partie évaluative (évaluation des apprentissages. Situation du stage par rapport aux études d'arts plastiques et par rapport au projet personnel du stagiaire)
3. Partie personnelle : **pendant le stage**, une question ou une problématique liée au stage sera identifiée avec le tuteur pédagogique. Cette question sera présentée dans un texte (5.000 signes) accompagné d'une bibliographie sur le sujet.
4. Une recherche plastique **et des réalisations personnelles prolongeant le stage et les questionnements qu'il a suscités** sont envisageables.

En annexe, doivent figurer :

les documents et reproductions nécessaires

les fiches obligatoires (**A et D**) ainsi que l'attestation de fin de stage.

Le carnet de bord et les fiches facultatives peuvent y être intégrés si l'étudiant le souhaite.

### CALENDRIER 2019-2020

Dates limite de dépôt des rapports de stage :

**1<sup>er</sup> semestre : 20 décembre**

**2<sup>e</sup> semestre : 30 avril**

Deux séances d'atelier dans le courant du mois de mai seront organisées pour encadrer les étudiants dont le stage a été fait en mai et pour ceux qui remettront leur rapport de stage au premier semestre de l'année suivante.

